

**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil d'établissement**  
Le lundi 20 avril 2020 à 18 h 30  
**RENCONTRE TEAMS**

Personnes présentes : Angélique Aumont, Marie-Pierre Baril, Andrée-Anne Bouchard, Mylène Cadieux, Ève-Marie Charron-Lamarre, Geneviève Éthier (substitut), Karine Limoges (substitut), Sophie Provencher, Angelica Quevedo, Nathalie Théroux, Julie Therrien, Stéphanie Thibeault, Caroline Vermette

Personnes absentes : Émilie Chevrier,

**1. Ouverture de l'assemblée**

Madame Vermette ouvre la réunion à 18h40. Elle se propose d'animer la première partie de la rencontre pour les points où elle prend principalement la parole.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Proposée par Nathalie Théroux

**CÉ.19-20-31 La proposition est acceptée à l'unanimité.**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 février 2020**

Reportée à la prochaine réunion du conseil d'établissement

**4. Affaires relatives au procès-verbal du 24 février 2020**

Reporté à la prochaine réunion du conseil d'établissement

**5. ÉTUDE DES DOSSIERS**

**5.1 DÉCISION ET DISCUSSION**

**5.1.1 Service des dîneurs**

Nous maintenons la formule déjà existante du service bonifié pour le service des dîneurs. Par contre, un questionnaire électronique sera envoyé aux parents, afin de leur proposer les différentes options. Pour que cette motion soit acceptée, il doit y avoir 60% des parents répondants qui sont en accord avec le service bonifié.

Proposé par Stéphanie Thibeault

**CÉ.19-20-32 La proposition est acceptée à l'unanimité.**

**5.1.2 Traiteur scolaire**

Nous proposons que le service de traiteur « Le petit chef » soit reconduit à l'an prochain (2020-2021).

Proposé par Geneviève Hétier

**CÉ.19-20-33 La proposition est acceptée à l'unanimité.**

### **5.1.3 Photo scolaire**

Nous proposons que le service de photographie « YNA image » soit reconduit cette année.

Proposé par Mylène Cadieux

## **CÉ.19-20-34 La proposition est acceptée à l'unanimité.**

### **5.1.4 Demandes des enseignants**

Aucune

### **5.1.5 Demandes du service de garde**

Aucune

## **5.2 INFORMATION**

### **5.2.1 Parole au président**

- Les sorties scolaires qui ne pourront pas avoir lieu seront remboursées.
- Sur le site de la fédération, il y a des rencontres pour informer les parents de la situation actuelle (COVID-19)
- L'école Sainte-Marie a mis en place un service de livraison des matériaux essentiels pour certains élèves.

### **5.2.2 Parole au représentant du comité de parents**

Aucune

### **5.2.3 Parole aux enseignants**

Aucune

### **5.2.4 Parole aux membres**

Aucune

### **5.2.5 Parole au représentant du service de garde**

Les inscriptions pour le service de garde seront accessibles en version électronique. Nous n'avons pas plus de détails sur le portail et la façon dont cela va se dérouler.

### **5.2.6 Parole à la représentante du personnel de soutien**

Aucune

### **5.2.7 Parole à la représentante du personnel professionnel**

Aucune

### **5.2.8 Parole à la direction**

Bravo à l'équipe école Ste-Marie pour leur mobilisation et les suivis en cette période.

L'organisation scolaire année 2020-2021 a été établie. Il y aura une classe de plus, soit 31 groupes :

- 1<sup>e</sup> : 6 groupes
- 2<sup>e</sup> : 5 groupes

- 3<sup>e</sup> : 4 ½ groupes
- 4<sup>e</sup> : 5 ½ groupes
- 5<sup>e</sup> : 4 groupes
- 6<sup>e</sup> : 5 groupes
- FA : 1 groupe

**6. AFFAIRES DIVERSES**

Aucune

**7. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Lundi à 19h30. Vous recevrez 5 jours à l'avance un e-mail de la direction pour la date.

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h50.

**CÉ.19-20-35 La proposition est acceptée à l'unanimité.**

Caroline Vermette  
Directrice

Angélique Aumont  
Présidente